



SAINT-MAURICE

INFO

ÉTÉ 2025

P.12

*Bon été
à Saint-Maurice!*

P.8

SPORT
*L'espace
Aurélie Aubert
est ouvert*

P.9

SÉCURITÉ
*Soyez citoyens,
participez!*

P.21

HOMMAGE
*Olga Barbesolle,
une femme
d'exception*



- 4-7 Retour en images
- 8 Événement
- 9 Sécurité
- 10 Ça fait l'actu !
- 11 Citoyenneté
- 12-13 Grand angle
Bon été !
- 14-15 Cadre de vie
- 16 Jeunesse
- 17 Économie
- 18 Sport
- 19 Portrait
- 20 Associations
- 21 Hommage
- 22 Tribunes
- 23 Pratique

Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet

Permanences du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles - Rendez-vous au 01 45 18 82 10

Lundi 14 juillet

Feu d'artifice - 22 h 30 - Pont de Charenton - Voir p.12

Jeudi 17 juillet

Don du sang - De 14 h à 19 h - Espace sportif Le Verseau, 30 rue du Maréchal Leclerc - Inscription : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

Vendredis 18 juillet, 1^{er} et 29 août

Permanence de psychologue assurée par l'APCE (Association Pour le Couple et l'Enfant 94) - De 9 h 30 à 12 h 30 - Dans un lieu anonyme - Pour prendre rdv : 01 42 07 49 74 ou contact@apce94.fr

Lundi 25 août

81^e anniversaire de la Libération - Place Charles de Gaulle - Horaire sur notre site web

Mercredi 3 septembre

Permanence de la Police municipale - Mairie annexe - De 9 h à 12 h

Samedi 6 septembre

Forum des associations - De 14 h à 18 h - Espace Delacroix - Programme détaillé dans le Saint-Maurice Info de septembre

Dimanche 7 septembre

Permanence de la Police municipale - Marché Émile Bertrand - De 9 h à 13 h

Toutes les manifestations et les actualités de votre ville sont à retrouver sur notre site internet et sur sa déclinaison mobile.

VOS RENDEZ-VOUS...

LE COIN DÉTENTE



SAM'AMUSE

Dans cette grille, retrouvez 9 mots sur le thème des vacances d'été.

O	R	M	N	K	K	T	B	V	N	Y	U	F	C
F	I	U	W	B	P	Q	A	A	E	H	K	J	H
P	Z	C	X	V	L	Q	R	C	G	B	O	S	A
A	H	V	Y	C	A	O	B	A	T	C	C	A	L
L	L	U	P	Q	G	I	E	N	T	B	G	C	E
M	S	P	Q	B	E	D	C	C	G	K	Z	T	U
I	M	S	E	G	H	B	U	E	Y	L	E	C	R
E	H	A	R	P	S	L	E	S	U	O	A	H	X
R	J	R	I	S	O	L	E	I	L	D	H	C	O
S	J	V	S	L	E	Z	L	E	W	V	K	E	E
H	B	U	Y	Y	L	B	A	I	G	N	A	D	E
J	O	M	Y	Y	U	O	F	U	B	U	S	W	J
E	F	O	W	V	T	X	T	M	R	J	O	H	J
E	K	W	B	L	S	X	E	E	L	U	R	B	R

© LAURE LACOUR

Les mots peuvent être écrits horizontalement, verticalement ou en diagonale (réponse p. 22).

Oui, bon été à Saint-Maurice !

Votre magazine vous présente les animations de l'été, dont notamment :

- rendez-vous **dimanche 6 juillet pour la fête du marché Émile Bertrand** et le lancement de sa rénovation par notre intercommunalité, en concertation avec la Ville et les commerçants ;
- l'ouverture du **city-stade Aurélie Aubert, familial et intergénérationnel**, pour lequel la Ville a obtenu le soutien des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne et 80 % de subventions ;
- et une mention spéciale pour les Manèges de Noé, notre partenaire, qui organisent à leurs frais **une belle fête d'été place Montgolfier** ;
- Et bien sûr le traditionnel **feu d'artifice du 14 juillet** sur les Bords de Marne !

Dans le même temps, le cadre de vie s'améliore à Saint-Maurice avec la rénovation des **jardins de la Cour d'honneur des Hôpitaux**, qui redeviennent un site de promenade ouvert à la population. Merci au département du Val-de-Marne qui a remplacé, à notre demande, les arbres malades et en a doublé le nombre !

Vous-mêmes pouvez être acteurs de cet embellissement en participant au **1^{er} concours des balcons, jardins et terrasses fleuris** de Saint-Maurice !

Enfin, un bel été doit également signifier un été tranquille. La municipalité s'est engagée dans une **démarche de sécurité globale**, impliquant la population et les forces de l'ordre.

*Saint-Maurice,
embellie et
plus festive !*

Tout d'abord par la prévention, grâce notamment au service Jeunesse de la Ville, à la police municipale, qui est une police de proximité et d'autorité bienveillante, ainsi qu'à notre commissariat. Avec le soutien de la préfecture, nous introduisons un dispositif expérimental et innovant dans le Val-de-Marne de participation citoyenne à la sécurité, dans deux quartiers.

Nous sommes fiers de notre police municipale, même si c'est contesté car de grandes villes du département, comme Créteil ou Vitry ont fait le choix de ne pas en avoir. Et Saint-Maurice dispose d'autant de caméras que la ville-préfecture ! En conséquence, il faut **agrandir les locaux du Centre de Supervision Urbain** : il sera opérationnel à la fin de l'été. En votre absence, n'oubliez pas de recourir au dispositif « **Opération Tranquillité Vacances** » que vous propose votre ville.

Alors bonnes vacances et au plaisir de se retrouver pour la rentrée... que nous préparons déjà ! Les résultats financiers de 2024 sont bons avec une **solide épargne restaurée et un endettement par habitant qui demeure le 2^e plus bas du Val-de-Marne**. Nous allons poursuivre nos investissements, en mobilisant des subventions, pour continuer d'améliorer le cadre de vie et financer la transition énergétique. **Le chantier de la rénovation du COSEC, notre grand centre sportif, va débiter à la rentrée.**

Enfin, comme promis, nous avons procédé à l'évaluation contradictoire de la nouvelle tarification pour la restauration scolaire et le périscolaire afin de procéder à des ajustements. Le conseil municipal a délibéré et approuvé, à l'unanimité, **la création d'allègements tarifaires supplémentaires pour les familles monoparentales et les familles nombreuses.**

Alors bonnes vacances à tous et partez sereins !



Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

<http://www.facebook.com/igor.semo>

Une brocante pleine de bonnes affaires

Le parking Veolia a accueilli, dimanche 15 juin, la brocante du quartier Montgolfier, proposée par le Comité des Fêtes de Saint-Maurice. Sous un beau soleil, de nombreux exposants ont déballé leurs trésors lors de cette journée qui a ravi chineurs et promeneurs. Les visiteurs, venus en famille ou entre amis, ont pris le temps de flâner entre les stands, à la recherche de la perle rare. « *C'est l'occasion de se faire plaisir sans se ruiner, et de donner une seconde vie aux objets !* » a confié Victoire, une habituée de la manifestation.



Une star TV au CFA de Saint-Maurice

Le Centre de formation d'apprentis Jean-Claude Andrieu a ouvert ses portes, le 10 juin, et reçu François Allain, le présentateur de « *Vintage Mécane* » sur RMC Découverte. Les élèves ont offert au journaliste passionné d'automobile une maquette de la mythique Vespa 400, qui a été confectionnée par leurs soins. Et ce, sous le regard fier de leur formateur Armel Pastol, de la directrice pédagogique de l'AFORPA, Lydie Gosselin, et du maire-adjoint chargé de la vie scolaire, Philippe Bourdajaud.

Notre interview exclusive de François Allain est à lire sur notre site web.



Ça enregistre dans notre studio

Les enfants du centre de loisirs ont enregistré, fin mai, une chanson sur la solidarité au studio d'enregistrement intercommunal de Saint-Maurice. Avec leur encadrant Mehdi Khedaioui, les petits Mauritien ont pu écrire les paroles et choisir l'instru. Puis, avec Robin Clement, ingénieur du son pour le Territoire Paris Est Marne & Bois, ils ont eu le plaisir de poser leurs voix. On peut tirer un grand coup de chapeau à nos artistes en herbe !

Pour toute question sur les tarifs et les modalités de réservation du studio : robin.clement@pemb.fr



Nos écoliers à l'Assemblée nationale et au Sénat

Les enfants de la classe de CM2 de Sofia Pacheco de l'école du Centre Georges Guyon ont eu le plaisir de se rendre, début juin, à l'Assemblée nationale à Paris. Avec cette sortie, ils ont eu la possibilité de découvrir cette chambre du Parlement, en compagnie du député Michel Herbillon. Quelques jours plus tard, les élèves de la classe de CM2 de Cyril Seguin ont visité le Sénat, avec Stéphanie Briard, la directrice de l'école élémentaire du Centre Georges Guyon. Merci au Sénateur Christian Cambon qui a permis cette visite inoubliable.



Une inauguration qui « a cassé des briques »

Olympe de Gouges : voici la personnalité qui a été mise à l'honneur, le 24 juin, par la Municipalité, en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois. Une magnifique fresque consacrée à la figure révolutionnaire et féministe a été inaugurée, impasse Junot, sur le mur de l'école maternelle du Centre, par le Maire, Igor Semo.

Tom Brikx, le street-artiste derrière ce portrait en briquettes de la célèbre autrice de la « Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne », avait déjà réalisé plusieurs autres œuvres à Saint Maurice, représentant Eugène Delacroix ou encore Catherine Deneuve. Une borne audio est disponible à proximité pour permettre via un QR Code de tout savoir sur cette personnalité du XVIII^e siècle trop longtemps ignorée de l'Histoire de France.



Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

Le 85^e anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle a été célébré le 18 juin. C'est devant la stèle à son effigie, à Charenton-le-Pont, qu'a été commémorée cette date. Le 18 juin 1940, tandis qu'il se trouvait à Londres, « le grand Charles » exhortait les Français, sur les ondes de la BBC, à refuser l'armistice et à poursuivre la lutte contre l'occupant nazi. Pendant la cérémonie, la Ville de Saint-Maurice était représentée par le maire-adjoint Thibault Vitry et par Céline Amouzouvi-Atayi, membre du Conseil Municipal des Jeunes.



Ils ont tout donné pour la musique

Pour faire durer le plaisir, la Fête de la musique a eu lieu sur deux jours cette année à Saint-Maurice : les 20 et 21 juin. Les Mauritien ont alors pu profiter d'artistes talentueux dans une ambiance de joie et de bonne humeur. Le vendredi, une animation musicale s'est déroulée en soirée place Montgolfier, où le show bouillant du DJ a fait vibrer les participants. Le samedi après-midi, ça se passait devant la médiathèque Delacroix avec, entre autres, les ensembles vocal et de jazz du Conservatoire municipal. Idéal pour commencer l'été sur une bonne note !



Petits bouchons, grandes créations

« *L'art est un jeu d'enfant* » disait le peintre et sculpteur allemand Max Ernst. Nadine Hattab de l'association de locataires Meilleur Avenir a proposé un atelier créatif aux enfants du quartier, le 25 juin à la salle des Arcades, pour une après-midi très ludique. Avec Dany Bustamante, intervenante en arts plastiques, la session du jour avait pour thème : « Les bouchons en plastique ». Les artistes en herbe ont redoublé d'imagination pour obtenir des résultats on ne peut plus originaux. Après s'être montrés aussi inventifs que possible, ils se sont régalés autour d'un goûter bien mérité.



Une médaillée d'or de Paris 2024 inaugure son espace sportif



Dans le ressort des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, un nouveau terrain multisports a été inauguré, le 18 juin dernier, à Saint-Maurice. La manifestation s'est déroulée à l'occasion de la quatrième journée multisports du CEREFAM (Centre de Référence pour les Anomalies des Membres), en présence d'Aurélie Aubert, la médaillée d'or paralympique de boccia aux Jeux de Paris 2024, qui a accepté de donner son nom à l'espace sportif.

Devant riverains et personnalités, dont le député Michel Herbillon, le Maire Igor Semo, Nathalie Peynegre, directrice des Hôpitaux de Paris Est Val-de-Marne et Evelyne Ciriegi, présidente du comité régional olympique et sportif, la championne a lancé les festivités en découpant avec un sourire rayonnant le ruban d'inauguration. L'inspirante jeune femme de 28 ans était entourée de sa coach Claudine Llop Cliville, de patients de tous âges des Hôpitaux et d'enfants des centres de loisirs.

Après le dévoilement de la plaque, notre Maire a expliqué : « Ce marrainage est à l'image de ce que notre Ville veut pour faciliter l'accessibilité, la pratique du sport et la féminisation de l'espace public ». Concernant la réalisation où il est possible de faire du basket, de l'unihockey, du tennis, du football, du cécifoot, du handball, du rugby-fauteuil, ou encore du foot fauteuil, l'édile a rappelé qu'un « planning définit les créneaux horaires attribués, afin de faire coexister les usages ». L'équipement, bénéficiant d'un niveau inégalé de subventions, est en effet accessible aux patients en rééducation physique et mentale, aux enfants des écoles de la commune, aux membres de l'Amicale sportive des professionnels de santé des Hôpitaux, ainsi qu'aux riverains du quartier.

Pour information, l'accès se fait par le 14 rue du Val d'Osne.



NOUVEAU

Gros plan sur la convention de participation citoyenne

UNE GRANDE PREMIÈRE DANS LE VAL-DE-MARNE ! LA RÉUNION SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE A RASSEMBLÉ UNE QUARANTAINE DE RIVERAINS, LE 12 JUIN, À L'HÔTEL DE VILLE.



Notre Maire est entouré de Sébastien Humbert, sous-préfet de Nogent-sur-Marne et Johanna Primevert, directrice territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne

Au programme de cette réunion : les conseils à suivre en matière de cambriolage et la présentation du dispositif de participation citoyenne. S'inscrivant dans le cadre d'une sécurité partagée, ce dernier vise à impliquer les habitants qui connaissent parfaitement leur environnement urbain à lutter contre la délinquance de proximité et en particulier contre les cambriolages. Il s'agit d'organiser la transmission et la remontée aux forces de l'ordre d'informations recueillies sur le terrain. Deux secteurs sont concernés à titre expérimental dans notre commune : rue du Docteur Decorse et rue Maurice Gredat/ Villa Vacassy.



La signature de la convention de participation citoyenne par l'État s'était déroulée juste avant, avec les représentants de la Ville et de la Police nationale, parmi lesquels Sébastien Humbert, sous-préfet de Nogent-sur-Marne, représentant Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, Johanna Primevert, contrôleur général, Directrice territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne, et Igor Semo, Maire de Saint-Maurice.

« La participation citoyenne à la sécurité, un dispositif public innovant dans le Val-de-Marne. La Ville de Saint-Maurice déploie sa vision de la «sécurité globale» réunissant les forces de l'ordre, Police nationale et Police municipale, et les habitants comme acteurs de leur sécurité, sur la base du volontariat. Merci à la Préfecture de son soutien et merci aux riverains de leur engagement ! »
Igor Semo, Maire de Saint-Maurice

Citons également Jean-François Galland, commissaire-divisionnaire, chef du 1^{er} district, Pascale Paris, commandant divisionnaire fonctionnel, cheffe de la circonscription de Charenton-le-Pont, Sophie Berthuit-Lauterfing, directrice générale des services et Lionel Bruent, directeur de la Police municipale.

Si vous résidez dans les secteurs concernés et souhaitez participer à cette initiative, merci de remplir le formulaire disponible sur le site www.ville-saint-maurice.fr

ET AUSSI...

Opération Tranquillité Vacances

En partenariat avec le commissariat de Charenton, la Police municipale relance l'Opération Tranquillité Vacances, qui consiste à surveiller les logements des Mauritiens partis en congés.

Pour en bénéficier, il faut vous faire connaître auprès de la Police municipale, en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la Ville, ou directement au poste : 47 rue du Mal Leclerc. La Police municipale organisera ainsi ses rondes en conséquence.

SEDIF

Comprendre le projet vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore

ANDRÉ SANTINI, PRÉSIDENT DU SEDIF, AUQUEL SAINT-MAURICE ADHÈRE ET AUPRÈS DE QUI IL EST REPRÉSENTÉ PAR CHRISTIAN CAMBON, A SIGNÉ, DÉBUT JUIN DANS « LES ECHOS » AVEC L'ANCIENNE MINISTRE ET AVOCATE CORINNE LEPAGE, UNE TRIBUNE INTITULÉE « COMMENT PRÉVENIR LA POLLUTION LORSQUE L'ON UTILISE L'EAU DES RIVIÈRES ? ».



« Corinne Lepage et André Santini du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) s'inquiètent de la présence de pesticides, de polluants éternels et de microparticules dans l'eau. Le SEDIF a investi un milliard d'euros pour mettre en place une nouvelle technique de filtration.

Il ne se passe pas une semaine sans que la question de la qualité de l'eau, de la présence de pesticides, de polluants éternels (PFAS), de microparticules, de résidus médicamenteux ne se pose. La question est particulièrement cruciale pour l'eau potable, notamment en raison des progrès des connaissances qui révèlent le danger potentiel que peuvent présenter certaines molécules.

C'est particulièrement le cas des perturbateurs endocriniens et des PFAS dont les 12 000 formules restent pour l'immense majorité totalement inconnues quant à leurs conséquences sanitaires.

Face à cette inquiétude montante, trois grands principes devraient sous-tendre ce sujet majeur : d'abord, le principe de précaution qui exclut que l'on attende des certitudes scientifiques pour agir si des risques d'irréversibilité existent. Ensuite, le principe de prévention à la source, autrement dit la transcription juridique du vieil adage « mieux vaut prévenir que guérir » qui devrait conduire à interdire le rejet des substances nocives. Et enfin, le principe du pollueur-payeur qui devrait mettre à la charge des pollueurs les coûts de la dépollution.

LA QUASI-TOTALITÉ DE L'EAU PUISÉE DANS LES COURS D'EAU

Malheureusement – comme c'est le cas du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) – quand la quasi-totalité de l'eau distribuée est puisée dans des cours d'eau (Seine, Marne, Oise), deux de ces principes sont particulièrement difficiles, voire impossibles à appliquer pour les autorités locales chargées de rendre l'eau potable.

Comment prévenir la pollution à la source lorsque l'on utilise l'eau des fleuves et des rivières et que l'on ne dispose d'aucune compétence réglementaire pour réduire, voire interdire le rejet de substances polluantes ?

Comment appliquer le principe pollueur-payeur et faire payer, non pas les usagers de l'eau, mais les pollueurs, lorsque la pollution est diffuse, qu'elle émane de très nombreux acteurs industriels et agriculteurs et que, sauf dans des cas très spécifiques, l'individualisation des sources de pollution s'avère très difficile ?

UN INVESTISSEMENT D'UN MILLIARD D'EUROS

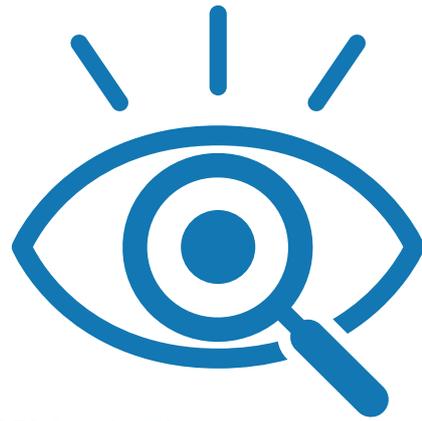
Pour contourner ces difficultés, le SEDIF a fait le choix d'appliquer les principes de prévention et de précaution et d'investir un milliard d'euros dans une filière de filtration membranaire haute performance (combinant nano filtration et osmose inverse basse pression), capable d'arrêter environ 90 % des molécules de polluants dont l'impact sanitaire pourrait se révéler délétère.

Il est effectivement crucial et indispensable de prioriser dès à présent les techniques les plus performantes et les solutions les plus efficaces pour capturer toutes les substances polluantes, notamment les perturbateurs endocriniens, les microparticules et les PFAS. Il est nécessaire de garantir une eau non seulement conforme à la réglementation, ce qui est une obligation légale, mais également une eau de la meilleure qualité possible compte tenu des techniques existantes et des évolutions législatives et réglementaires qui se font toujours, même avec retard, dans le sens d'une sécurisation croissante de l'eau du robinet.

POLÉMIQUES SUR LE COÛT

L'objectif qui consiste à essayer de produire une eau débarrassée des résidus médicamenteux, de pesticides, de microplastiques, des perturbateurs endocriniens et des PFAS est plus que légitime, même si elle peut donner lieu à des polémiques sur son coût et si elle n'est pas exempte de critiques justifiant des améliorations techniques qui sont l'objet de recherches.

La situation évoluera nécessairement, car cet objectif ne pourra à terme qu'être celui de tous. Lorsque les économies d'échelle seront réalisées, que la technologie sera banalisée et que l'État aura enfin mis en place un système effectif d'application du principe pollueur-payeur, alors, le choix auquel procède aujourd'hui le SEDIF apparaîtra comme une première qui aura permis à tous les consommateurs d'eau du robinet de bénéficier d'une eau débarrassée des substances toxiques qui demeurent encore aujourd'hui ».



CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions

RÉUNI LE JEUDI 26 JUIN 2025, LE CONSEIL MUNICIPAL A EXAMINÉ LES 34 POINTS SOUMIS À SES DÉLIBÉRATIONS. LE POINT SUR LES DOSSIERS LES PLUS SIGNIFICATIFS.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

Le conseil municipal a approuvé le compte financier unique, document comptable commun à la ville et au trésor public, relatant les opérations de l'année 2024. Ce CFU s'établit, s'agissant du fonctionnement, à 27,8 millions € en dépenses et à 28,9 millions € en recettes. Le résultat net, en incluant le résultat de l'exercice 2023, s'élève à 2,1 millions €. L'épargne nette, qui participe au financement des dépenses d'équipement, se monte à 1,3 million €, ce qui témoigne d'une capacité d'autofinancement nettement améliorée suite aux efforts, notamment fiscaux, réalisés l'année dernière. Par rapport aux prévisions budgétaires, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 97,3% et celui des dépenses d'investissement, en y intégrant les reports, est de 84,3 %.

(Pour : 25 - Abst. : 3 - Contre : 3)

PETITE ENFANCE : LE DÉLÉGATAIRE RECONDUIT

Après avoir approuvé le 6 avril 2024 le principe de délégation de service public (DSP) pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « les Diablotins » et de la halte-garderie « les Petits mousses », le conseil municipal a étudié les résultats de l'appel d'offres lancé à cette occasion. Il a choisi de retenir la société Evancia SAS Babilou qui était titulaire de la précédente DSP. Cette délégation est assortie de prescriptions précises en matière de qualité du service public.

(Pour : 29 - Abst. : 0 - Contre : 3)

INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT

Compte tenu du nombre très significatif de personnes bénéficiaires de l'aide apportée (en particulier les femmes victimes de violences), la ville a décidé de reconduire la convention triennale visant le financement de ce poste d'intervenant social en commissariat - qui assume régulièrement des permanences à Saint-Maurice - entre l'État (36 000 € au total), les communes de Charenton-le-Pont (66 000 €) et de Saint-Maurice (33 000 €), et la CAF (15 000 €).

(Pour : Unanimité)

TARIFICATION

Suite à la mise en œuvre du nouveau système de tarification - qui s'est substitué au quotient familial - le conseil municipal, au vu du premier bilan qui en a été fait, a décidé d'apporter les correctifs suivants : ajout d'une part fiscale supplémentaire pour les familles monoparentales et demi-part fiscale supplémentaire pour les familles ayant 3 enfants ou plus. Par ailleurs, il a décidé, comme à l'accoutumée, de revaloriser les tarifs des différents prestations proposées aux familles (restauration scolaire, activités périscolaires, sportives et culturelles) de 1,8 %. Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1^{er} septembre 2025 et seront valables pour toute l'année scolaire 2025-2026.

(Pour : Unanimité)

AIDE À L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Tout en se réjouissant du maintien annoncé de toutes les classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune pour la prochaine rentrée, le conseil municipal, comme l'autorise la loi, a décidé de participer aux frais de scolarité des enfants mauritiens accueillis dans des établissements privés. Le montant par élève est de 253 € et 58 enfants sont concernés. Rappelons que le coût supporté par la ville d'un élève scolarisé dans une école publique communale est de 1 250 €.

(Pour : 29 - Abst. : 0 - Contre : 3)

ET AUSSI...

Mise en service de nouvelles caméras de vidéoprotection

Plusieurs nouvelles caméras sont en fonctionnement dans notre commune depuis fin mai 2025. Elles sont intégrées au mur d'images du Centre de Supervision Urbain (CSU) : angle Tassigny/Gravelle, carrefour Gravelle/Canadiens et croisement Nocard/Damalix.

« Nous en avons profité pour revoir la configuration de toutes les caméras, améliorant ainsi l'image d'un grand nombre d'entre elles tout en optimisant le stockage et les flux réseaux » explique Stéphane Boucher, Directeur des Systèmes d'Information de la Ville de Saint-Maurice.

Très bon été à tous à Saint-Maurice !

Feu d'artifice du 14 juillet

Les Villes de Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Charenton-le-Pont s'associent pour vous présenter leur traditionnel spectacle pyrotechnique à l'occasion de la fête nationale.

On vous attend lundi 14 juillet 2025 à 22 h 30 sur les bords de Marne, quai Fernand Saguet à Maisons-Alfort, pour le grand feu d'artifice sur le thème « Les esprits de l'eau ».

Fêtons l'été à Saint-Maurice



La place Montgolfier accueille une nouvelle édition de « Fêtons l'été à Saint-Maurice », un rendez-vous estival à ne pas rater. Depuis le 25 juin, petits et grands profitent avec bonheur des différentes animations : chaises volantes, structures gonflables, trampolines, restauration... Sans oublier l'irremplaçable pêche aux canards que les enfants adorent ! Dépêchez-vous, il vous reste jusqu'au dimanche 13 juillet pour venir passer un super moment en famille ou entre amis. Cela se passe de 14 h à 20 h les jours d'école et de 10 h à 20 h les mercredis, week-ends et vacances.

Tarifs : 2 euros les 10 minutes et 5 euros les 30 minutes.

Ces lieux qui passent à l'heure d'été



DURANT LES GRANDES VACANCES SCOLAIRES, CERTAINS SERVICES CHANGENT LEURS HORAIRES OU SONT FERMÉS. RETROUVEZ LES INFORMATIONS PRATIQUES POUR NE PAS TROUVER PORTE CLOSE.

CRÈCHE LES DAUPHINS

Fermée du 04/08 au 22/08 inclus.

CRÈCHE DELACROIX

Fermée du 04/08 au 22/08 inclus.

CENTRE DE PROTECTION INFANTILE

Fermé du 04/08 au 25/08 inclus. La protection maternelle infantile ne dépendant pas du lieu d'habitation, les familles pourront se rendre sur un autre centre.

MAIRIE ANNEXE - ESPACE FRANCE SERVICES

Fermé du 18/08 au 31/08 inclus.

RELAIS PETITE ENFANCE

Fermé du 15/08 au 03/09 inclus.

SERVICE EMPLOI

Fermé du 04/08 au 08/08 et du 18/08 au 29/08 inclus

MÉDIATHÈQUES

Delacroix : ouverte du 08/07 au 30/08, mardi 13 h/ 19 h, mercredi 10 h/ 18 h et vendredi 13 h/ 18 h. Montgolfier : ouverte du 08/07 au 12/07, mercredi 14 h/ 18 h et samedi 10 h/ 13 h - fermée à partir du 16/07 et en août. Reprise des horaires habituels à partir du mardi 2 septembre pour les deux médiathèques.



BAIGNADE INTERDITE

Des dangers bien réels

BIEN QUE L'ÉTÉ ET LES HAUTES TEMPÉRATURES SOIENT DE RETOUR, LA POLICE MUNICIPALE DE SAINT-MAURICE TIENT À RAPPELER POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS L'INTERDICTION DE LA Baignade dans la Marne.

Santé publique France a compté 350 décès par noyade l'été passé, entre le 1^{er} juin et 30 septembre. La baignade hors des espaces autorisés est pleine de risques. Le débit de la Marne cause des variations de température pouvant entraîner l'hydrocution. De même, sauter d'un pont pour plonger peut être mortel, à cause du béton, des rochers ou des pieux en métal. L'eau est réservée aux bateaux, il est très possible de se faire percuter par l'un d'eux. En cas de noyade, le peu de visibilité dans l'eau (quelques centimètres tout au plus) peut empêcher le sauvetage, et la force du courant rend la berge compliquée à atteindre. Enfin, plusieurs maladies peuvent être contractées par un passage dans l'eau.

Toute personne passant outre l'interdiction risque une convocation au tribunal de Police et une amende de 38 €.

Dans le département du Val-de-Marne, la baignade est interdite partout dans la Marne sauf dans les sites spécialement aménagés à cet effet. Il y a notamment deux sites permanents à Maisons-Alfort et à Joinville. **La tarification fixée par le Territoire Paris-Est Marne & Bois (PEMB) est de 3 € pour deux heures, ou 8 € pour les personnes qui résident en dehors du Territoire.**



SOLIDARITÉ

Pour un été sans abandon d'animaux

EN CE DÉBUT DE PÉRIODE DE VACANCES, RAPPELONS QU'UN ANIMAL N'EST PAS UN SIMPLE OBJET QUE L'ON JETTE S'IL DEVIENT « ENCOMBRANT » À LA VEILLE DE REJOINDRE LA PLAGE OU LA MONTAGNE.

En matière d'abandons d'animaux, la France est malheureusement sur le haut du podium d'Europe ! 100 000 animaux de compagnie sont rejetés de leur « famille » chaque année, dont 60 000 durant l'été. Pourtant, des solutions de garde gratuites existent.

Afin que la coupure estivale ne devienne pas synonyme de séparation définitive avec Minou et/ou Max, Saint-Maurice, Ville engagée dans la cause animale, rappelle, qu'en plus des solutions classiques comme les pensions, les familles d'accueil et les petsitters, il existe également d'autres possibilités de garde.

CŒUR ANIMAL SAINT-MAURICE SUR FACEBOOK

Les plateformes de gardes gratuites entre particuliers se développent sur les réseaux sociaux. Dans cet esprit, sur Facebook, le compte « Cœur Animal Saint-Maurice » a été créé. Il s'agit de se rendre service entre voisins pour la garde des amis à 4 pattes, durant l'absence de leurs humains. Nous savons tous qu'un animal est un être sensible et loyal, alors agissons solidairement, afin que l'amour et le respect d'un animal ne s'arrêtent pas à la porte de l'été.

TRAVAUX

La Ville améliore votre cadre de vie

QU'IL S'AGISSE DE MODERNISER LES ESPACES PUBLICS, DE CRÉER DE NOUVELLES STRUCTURES, OU ENCORE DE FAVORISER LES DÉPLACEMENTS, DES TRAVAUX SONT RÉALISÉS OU ACCOMPAGNÉS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PAR LES SERVICES TECHNIQUES POUR RENDRE NOTRE VILLE ENCORE PLUS ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE. REVUE DE CHANTIERS...



- 1** Intervention en urgence sur les réseaux d'assainissement (remplacement d'une canalisation) dans la partie basse de la rue Maurice Gredat, par le Territoire Paris Est Marne&Bois, du 26 mai au 13 juin 2025.
- 2** Travaux d'élagage de 18 tilleuls rue Val d'Osne, du 2 au 13 juin 2025.
- 3** Abattage des arbres proches de la façade du COSEC, avenue de la Villa Antony, début juillet 2025. Ce sont une dizaine d'arbres de faible calibre, sans grande valeur botanique. Ces arbres, non adaptés au site, se sont étiolés par manque de lumière lié à l'emprise des platanes. Des arbustes sans intérêt vont être également rasés. Un projet paysager est à l'étude (plantation de petits arbustes, fougères, vivaces, couvre sol d'ombre, naturalisation de bulbes) qui doit permettre une meilleure visibilité et mise en valeur de la façade dans le cadre du nouveau projet du COSEC.

ESPACES VERTS

Les plantations estivales ont été effectuées



Les plantations estivales ont mobilisé l'ensemble des jardiniers entre le 13 mai et le 20 juin derniers. Les scénographies florales resteront longtemps attractives grâce à un échelonnement des floraisons et aux caractéristiques graphiques de certaines plantes. La composition florale joue également sur la complémentarité des formes pour mettre en valeur la spécificité de chaque plante. Les sujets sélectionnés sont à 60 % des plantes mellifères, favorables à la biodiversité. Pour les espaces où il est impossible de fleurir au sol, des suspensions et des balconnières viendront agrémenter les perspectives.

Quelques indications sur des sites déjà plantés :

- Square du Val d'Osne : floraison à dominante couleur de type « corail et grenade »,
- Entrée de ville - place Jean Jaurès : composition avec une déclinaison de couleur (blanc, rose, rouge, pourpre),
- Place Curtarolo : composition ombre/ mi-ombre, dominante de couleur rouge et blanc avec une pointe de bleu.

MARCHÉ BERTRAND

Profitez de formidables animations dimanche 6 juillet !

Afin de célébrer le transfert de compétences du marché Émile Bertrand au Territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB), des animations spéciales y seront organisées dimanche 6 juillet 2025.

Le programme proposé de 8 h à 13 h 30 par Marne Bois Markets est des plus alléchants :

- Animation musicale avec fanfare ;
- Vélo smoothie où il faut pédaler pour créer son smoothie à base de fruits ;
- Atelier de création pour les enfants ;
- Distribution de granités et crêpes ;
- Distribution de tote-bags.

Bien connu et apprécié des Mauritiens, le marché Émile Bertrand est ainsi géré depuis 1^{er} juillet 2025 par le Territoire PEMB. Et ce, avec le soutien des commerçants. Notez que des travaux débiteront cet été au marché et se poursuivront à la rentrée.

Leur objet porte sur des améliorations qui se développent selon trois axes : amélioration de la signalétique et des revêtements, travaux d'entretien du bâtiment et déplacement du stand Bar-Buvette. Les dates vous seront communiquées sur notre site Internet et sur nos réseaux sociaux. Bonne nouvelle : l'endroit restera ouvert durant toute la durée du chantier.

HÔPITAUX PARIS EST VAL-DE-MARNE

Inauguration de l'espace paysager de la cour d'honneur Nationale

LES USAGERS DES HÔPITAUX PARIS EST VAL-DE-MARNE ET LA POPULATION PEUVENT PROFITER DEPUIS CET ÉTÉ D'UN NOUVEL ESPACE PAYSAGER DANS LA COUR D'HONNEUR NATIONALE DU SITE HOSPITALIER DE SAINT-AURICE.



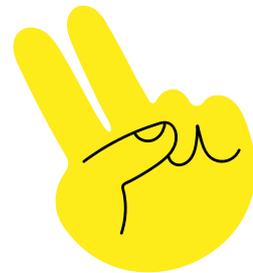
Un jardin public ouvert à la population ! Aux Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, l'inauguration officielle de l'espace paysager de la cour d'honneur Nationale par le Maire, Igor Semo, et Natalie Peynègre, directrice des lieux, s'est déroulée le 26 juin dernier en présence d'Olivier Capitanio, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne.

En effet, durant l'inauguration, il a également été procédé à la signature de la convention dans le cadre du plan « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne » porté par le Département. La cour

d'honneur fraîchement rénovée sera le premier espace à bénéficier à Saint-Maurice de cette convention avec l'équivalent de 68 arbres plantés. Pour cette phase, le soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne à l'hôpital s'élèvera à plus de 32 000 euros et pourrait atteindre 100 000 euros sur 3 ans dans le cadre de futures campagnes de plantations prévues dans le parc.

Les travaux, qui ont débuté fin janvier 2025, concernaient en premier lieu les bosquets. 50 merisiers ont été plantés à la place des marronniers. Contribuant à la diversité des essences d'arbres présentes dans le parc de l'hôpital, ils formeront bientôt un îlot de fraîcheur bienvenu en été. Il s'agit de merisiers à fleurs doubles, une espèce à la croissance rapide, à la floraison spectaculaire au printemps, et résistante à la sécheresse.

En plus de la restauration et de l'agrandissement des bosquets, le projet a consisté en l'aménagement d'une circulation piétonne sécurisée et inclusive, ainsi que le réaménagement des accès aux personnes à mobilité réduite. Il s'agissait aussi de la rénovation des allées et des parterres autour de la fontaine récemment rénovée avec le soutien financier de la Ville. Sans oublier l'aménagement de jardins d'agrément sur les côtés et l'installation d'un nouveau mobilier extérieur inclusif.



SOIRÉE

Ils ont fait la fête toute la night !

Katy Perry chantait « Last Friday Night », soit « la nuit de vendredi dernier » en français, pour parler de ses incroyables fêtes nocturnes. Après le succès de l'an passé, la « Night Party » 2025 a de nouveau eu lieu cette année à l'Espace Delacroix. Organisée conjointement par le service Jeunesse de la Ville et le Conseil Municipal des Jeunes, la fête du vendredi 27 juin était sur le thème « Chic & glamour ».

Afin de célébrer en dansant la fin de l'année scolaire, le bal était ouvert aux élèves de 4^e et 3^e du collège Edmond Nocard, ainsi qu'aux lycéens de Saint-Maurice. Nos ados ont sorti leur plus belle tenue pour profiter des temps forts qui ont égayé la fête. Outre l'animation musicale, il y a l'élection du roi et de la reine de la soirée, ou encore le photobooth et le videobooth pour réaliser de belles images souvenirs.



BIENVENUE

Jean Renard s'installe à Saint-Maurice

LE COUVREUR-CHARPENTIER A OUVERT SA SOCIÉTÉ DANS NOTRE VILLE AU MOIS DE MAI 2025. L'ÉQUIPE, QUI EST COMPOSÉE NOTAMMENT DE SON FILS JEAN-DOMINIQUE ET DE SON FRÈRE SAUVEUR, RÉALISE TOUS TYPES DE TRAVAUX.



À son compte depuis environ 18 ans, Jean Renard a principalement travaillé à Aulnay-sous-Bois. Pour se rapprocher de sa clientèle du Val-de-Marne, le gérant a fait le choix de déménager sa petite entreprise à Saint-Maurice.

« Nous nous occupons de tout ce qui est couverture, charpente, ravalement, et maçonnerie. Sans oublier les velux, gouttières, et isolations extérieures » explique l'artisan. Avant de préciser : « Nous faisons beaucoup les intérieurs : pose de BA 13, pose de parquets, pose de carrelage, création de salle de bain, création de cuisine, plomberie, électricité... Tous nos travaux ont bien entendu la garantie décennale ! »

Notez qu'un showroom est accessible au 30 bis avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny, de 9 h à 18 h du lundi au samedi.

☎ 07 51 32 49 94

📍 www.renard-jean-couverture.fr

21 JUIN

Vos commerçants au rythme de la Fête de la musique

Les commerces de Saint-Maurice (aussi) ont célébré la Fête de la musique ! Samedi 21 juin, plusieurs enseignes mauritiennes ont organisé des animations spéciales 100 % musique qui ont enthousiasmé les clients et badauds.

Citons Le Chalet, Pizza Vino, la boulangerie Maison Bijou et Las Empanadas de Crys qui ont imaginé différentes surprises, comme des danses typiques péruviennes, un bar à paillettes ou encore un concert de cajón en live. Au restaurant Tandem Saveurs Nomades, l'atmosphère était très sympa, avec une soirée dansante, entre cocktails et tapas, assurée par un DJ plein d'énergie. De son côté, Les Délices de Marrakech a tenu un stand sur la place Montgolfier, avec plusieurs plats traditionnels marocains faits maison, qui ont su ravir les papilles des gourmands.



ET AUSSI...

Vos boulangeries cet été

Bellangeon Aux Gourmets de Saint-Maurice, 40 avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny : fermée du lundi 11 août au lundi 1^{er} septembre inclus. Ouverte de 6 h 30 à 20 h, et le dimanche jusqu'à 19 h. Fermeture hebdomadaire le lundi.

Le Prestige, 133 rue Maréchal Leclerc : ouverte tout l'été de 7 h à 21 h. Fermeture hebdomadaire le mercredi.

Maison Bijou, 52 avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny : ouverte tout l'été de 6 h 30 à 20 h et le dimanche jusqu'à 19 h. Fermeture hebdomadaire le mercredi.

Nicolas P, 17 rue Verlaine : ouverte tout l'été, du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, et le samedi de 7 h 30 à 13 h. Fermeture hebdomadaire le dimanche.



CÉRÉMONIE

Nos « stars » du sport dignement récompensées

ELLES FONT BRILLER LE SPORT DANS NOTRE COMMUNE ! LA PREMIÈRE ÉDITION DES « ÉTOILES SPORTIVES DE SAINT-MAURICE 2024-2025 » S'EST TENUE, LE 23 JUIN, SALLE LOUIS JOUVET. LA VILLE A SOUHAITÉ CRÉER CES « ÉTOILES » POUR RENDRE HOMMAGE AUX CLUBS MAURITIENS QUI S'ILLUSTRENT PAR DES SPORTIFS PERFORMANTS ET MOBILISENT LES GÉNÉRATIONS GRÂCE À LEURS BÉNÉVOLES DÉVOUÉS.



Saint Charles Basket, Association Badminton Saint-Maurice, Karaté Club de Saint-Maurice, SMAJ Futsal et Tennis Club de Saint-Maurice : les membres des associations sportives étaient de la partie pour cette soirée spéciale. Les champions des différentes disciplines ont été félicités par le Maire, Igor Semo, pour leurs excellents résultats de cette saison. La cérémonie a aussi mis en lumière les bénévoles qui ont été remerciés pour leur remarquable engagement durant l'année. Toutes les photos de l'événement sont disponibles sur la photothèque du site internet de la Ville.

LA MAIRIE TIENT PARTICULIÈREMENT À FÉLICITER LES SPORTIFS SUIVANTS :

Saint Charles basket-seniors filles 2/ championnes départementales 2^e division : Joséphine VICTOR, Diocounda COULIBALY, Bénédicte CABOT, Liza VOITUS, Sophie BBILDGEN, Aude SEILIER, Cléa RIGATTIERI, Ilhamme SENECHAL, Marie VAUTIER, Mélody CAULE-LE ROI, Justine NAVET, Solen REYNAERT, Amandine DELOCHE, Chahineze BOUKHALFA et Manon RIGATTIER - **Saint Charles-U15 masculin/ vainqueurs de la coupe du Val-de-Marne :** Maxime BARTHOME, Yannis AGNES, Aysser BEN MCHICHI, Liam BOUBEKEUR BARET, Joseph COHEN, Oscar DIXIT DOVI, Noa ENDJI ONGOA, Lucas MILLOT, Sylveste ONANA, Alejandro RODRIGUES LETELIER, Nesta SEPPO, Touré SILMA et André TANCELIN - **ABSM/ vice-championne régionale en simple dame R4/R5 :** Marie SOHIER et **bénévole :** François ARNAUD ABS - **Karaté Club de Saint-Maurice/ championne de France Universitaire :** Loussine BAS et **3^e championnat Île-de-France :** Inès SFIHI - **SMAJ Futsal/ vainqueurs du championnat régional U16 :** Esteban GAUHTIER, Omar SOUDOSO, Sofian FERNANDES, Adam GHATTAS, Thomas GAUDILLIERE, Noha BOT et Kylian ABBACI - **Tennis Club de Saint-Maurice :** Xavier MASSON, Florence PONTONNIER, Alexandre JAZEDE, Adrien JAZEDE (finaliste du tournoi TMC) et Andrea GASTALDO.

ET AUSSI...

Beaucoup de monde pour fêter le sport municipal

Comme le racontait le célèbre entraîneur Aimé Jacquet : « Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie ». Avant sa fermeture pour travaux, le COSEC a accueilli, le 21 juin, enfants et parents pour la traditionnelle Fête des sports de Saint-Maurice.

Pendant cette matinée, les différentes activités de l'année ont été présentées, sous le regard de notre édile, Igor Semo, de la maire-adjointe en charge des sports, Françoise Nolot, du conseiller municipal délégué aux associations sportives, Alain Rodriguez et du directeur municipal des Sports, Léopold Ransy. Bravo à tous pour ces belles démonstrations et pour cette année très réussie !





KARATÉ CLUB DE SAINT-MAURICE

Des adhérents qui font sensation sur le tatami

CRÉÉ EN 2023, LE **KARATÉ CLUB DE SAINT-MAURICE** COMPTE AUJOURD'HUI PRÈS DE **70 ADHÉRENTS**. **PARTI EUX, CERTAINS ONT EXCELLÉ LORS DE COMPÉTITIONS RÉCENTES. L'ANALYSE DU COACH RAYAN CHIBOUT, QUI A CO-FONDÉ LE CLUB AVEC RAFI BAS.**

« Notre ambiance se veut plutôt familiale ! Le but, c'est vraiment que chacun exploite son potentiel. Et que chacun s'épanouisse à son rythme, tout en permettant à celles et ceux qui ont envie d'aller un petit peu plus loin dans leur pratique, la compétition, etc., de pouvoir s'accomplir aussi ! » explique d'emblée Rayan Chibout, directeur technique du Karaté Club de Saint-Maurice.

Le club accueille des membres à partir de 5 ans, tandis que les entraînements sont divisés en plusieurs catégories : de 5 à 8 ans, de 9 à 13 ans, ainsi que des cours adultes et compétiteurs. Rayan Chibout détaille : « On a également mis en place des cours de self-défense féminine qui sont spécifiquement réservés aux femmes, notamment dans le cadre des plans de lutte contre les violences sexuelles. »

Les entraînements, qui ont lieu au COSEC, autrement dit au 9 avenue de la Villa Antony, se déroulent les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis à partir de 18h. « Avec les travaux de notre grand centre sportif qui commenceront à la rentrée de septembre, nous allons bien évidemment

devoir changer de lieu pour nous entraîner » raconte le jeune homme qui travaille par ailleurs comme responsable des relations publiques.

Une chose est sûre, le Mauricien est fier de préciser que le Karaté Club de Saint-Maurice, présidé par Rafi Bas, performe actuellement dans les compétitions. Loussine Bas, membre de l'équipe de France et championne de France universitaire, est l'exemple le plus parlant. Mais plusieurs autres

jeunes peuvent être satisfaits de leurs brillantes performances en tournoi. Parmi eux, citons Fakhir Nana qui est champion de France chez les benjamins (moins de 12 ans), Loubna Bouhraoua qui a terminé troisième de cette même catégorie et Inès Sfihi, troisième aux championnats Île-de-France des moins de 18 ans.

Quand on demande au coach bientôt trentenaire ce qui fait, d'après lui, du karaté un sport si

spécial, celui-ci n'hésite pas à confier : « Pour moi, c'est le respect, la discipline et le contrôle de soi ! Il s'agit de valeurs qui sont tellement importantes et aident à se construire en tant que personne et en tant que citoyen. »

« On avait eu un échange avec la municipalité sur l'opportunité de créer un club de karaté sur Saint-Maurice car cela nous tenait à cœur. La Ville a mis à notre disposition une bonne infrastructure avec des horaires nous permettant de nous entraîner comme il faut. Je profite de cet article pour dire merci à la Mairie ! »

LES MUSICALES

Encore une édition sans fausse note

La musique classique était une nouvelle fois mise en avant à Saint-Maurice avec les 14^e Musicales qui se sont déroulées, du 13 au 15 juin, à l'Église communale. Les trois soirées ont été l'occasion de découvrir de prestigieux musiciens.

Trompette, violons, violoncelle, contrebasse et alto étaient au rendez-vous dès le vendredi soir, avec le formidable Romain Leleu Sextet. Le lendemain, Emmanuelle Bertrand a enchanté les spectateurs avec son violoncelle et son hommage à Bach. Enfin, les talentueux membres de Trio Talweg, à savoir Romain Descharmes, Sébastien Surel et Eric-Maria Couturier, ont permis de terminer en beauté le festival porté par l'association Les Musicales de Saint-Maurice.

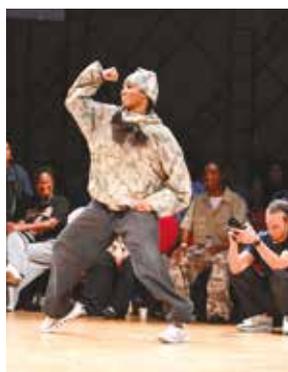


HIP YOUR HOP

Dix ans déjà !

Dans le cadre de son dixième anniversaire, l'association de danse Hip Your Hop a tenu à marquer le coup en organisant un week-end spécial à l'Espace Delacroix. Samedi 14 juin, des groupes venus de toute la région ont ainsi présenté leurs créations sur scène devant un public surchauffé.

Le jour suivant, des danseurs se sont affrontés au cours de battles impressionnants et devant un prestigieux jury de professionnels. Encore bravo aux Mauritiens Valentin Patry et Jonathan Dacko, les heureux fondateurs de l'asso, pour cet anniversaire très réussi. Et vivement les 20 ans !



À VOS STYLOS !

Cinquième édition du concours d'écriture

Vous avez jusqu'au lundi 15 septembre 2025 pour participer à cette nouvelle édition du concours d'écriture de l'Association Générale des Familles, avec Les amis de Georges Guyon, architecte. Cette année encore, l'objectif est de mettre les femmes à l'honneur.

Thème 2025 : « **En prose ou en vers, la Femme en poésie.** » Vous avez toujours eu envie de vous lancer dans l'écriture ou vous êtes déjà chevronné ? N'hésitez pas, votre poème ne doit pas excéder 1 page A4 !

Envoyez votre production par mail à agsaintmaurice@hotmail.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse et âge (enfant de 10 à 13 ans, ado ou adulte).



IN MEMORIAM

Olga Barbesolle, 1925-2025

C'EST AVEC UNE PROFONDE TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LE 7 JUIN DERNIER LE DÉCÈS D'OLGA BARBESOLLE, À L'ÂGE DE 99 ANS. LA RÉDACTION DU SAINT-MAURICE INFO A SOUHAITÉ REVENIR SUR LE PARCOURS DE CETTE UKRAINIENNE D'EXCEPTION QUI VIVAIT À SAINT-MAURICE DEPUIS 1945.

Une femme aux 1000 vies ! Née le 8 juillet 1925 à Kharkiv, Olga Mokrousova avait grandi dans cette ville qui est la deuxième plus grande d'Ukraine. À l'âge de 16 ans et demi, elle avait été déportée par les Allemands pour aller travailler dans une usine de trains d'atterrissage à Hameln, à 40 km d'Hanovre. « *Les conditions de détention étaient très dures. Je travaillais une semaine de jour, une semaine de nuit, debout, les mains en permanence dans de l'eau glacée, avec des températures avoisinant les - 20° C* » expliquait-elle.

Dans le camp, l'Ukrainienne avait eu un coup de foudre pour un natif de Saint-Maurice, Robert Barbesolle, prisonnier de guerre. Le couple s'aimait si fort qu'il s'était marié le 2 mai 1945, autrement dit cinq jours avant la libération du camp par les Américains et Anglais. Un mariage exceptionnel avec plus de 80 invités, de toutes les nationalités ! Quelques jours plus tard, les deux tourtereaux avaient débarqué à Saint-Maurice, où ils avaient donné naissance à leurs trois enfants : Michel en 1946, Natacha en 1948 et Hélène en 1950. Puis, Olga avait décidé de s'inscrire à l'Alliance Française où elle avait appris l'histoire, la géographie et la littérature.

En 1959, la Mauricienne était engagée à l'école Berlitz en tant que professeure de russe pour adultes. Elle était chargée de donner des cours à tout le show-business de l'époque : des chanteurs d'opéra, des diplomates étrangers, des cosmonautes, ou encore la secrétaire de Bruno Coquatrix. Elle racontait : « *J'ai eu l'occasion de traduire des sketches du clown*

Achille Zavatta en russe pour Oleg Popov et des sketches de Popov en français pour Zavatta. J'allais aussi au domicile de la chanteuse Barbara qui voulait savoir comment dire je t'aime en russe ».

Parlant aussi bien le russe que le français, Olga Barbesolle avait été envoyée aux quatre coins de la planète afin d'animer de grandes conférences internationales. Et à partir de 1989, c'est entre l'île d'Oléron et Saint-Maurice qu'elle avait pu profiter d'une retraite bien méritée. En 2000, elle avait fait paraître, avec sa fille Hélène, le livre bouleversant *Les sans-amour* aux éditions L'Harmattan. Ce journal de captivité a touché bon nombre de lecteurs par sa vérité, sa fraîcheur, sa pureté en dépit de la réalité des temps sombres traversés. Très récemment, elle avait également publié, grâce à l'adaptation d'Hélène, un autre ouvrage touchant : *Ah, les belles vacances ! Une saga familiale en l'île d'Oléron* aux Editions Maïa.

Dans notre commune, cette « reine de la fête et de la joie de vivre » avait marqué les esprits en créant dans les années 90 la troupe des Joyeux Compagnons, composée de retraités du Plateau qui jouaient d'extraordinaires spectacles. Elle passait énormément de temps à coudre les costumes, à faire répéter les chorégraphies, etc.

Le Conseil municipal et le personnel communal présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Ajustements de la réforme tarifaire

Comme nous nous y étions engagés auprès des parents d'élèves lors du déploiement, en début d'année, de la réforme tarifaire de la restauration et du périscolaire, des ajustements ont été réalisés pour mieux prendre en compte les situations particulières des familles monoparentales et nombreuses.

Ainsi, dès le 1er septembre 2025, une demi-part supplémentaire sera accordée à chaque famille concernée dans le calcul du tarif, notamment afin d'assouplir la facturation à l'acte des accueils du soir.

Les anciennes tranches de quotient ont été remplacées par un système linéaire, supprimant ainsi les effets de seuils.

Il est important de noter que cette réforme, menée à budget constant et fondée sur la solidarité, n'a pas entraîné de baisse de fréquentation : un effort est demandé aux familles les plus aisées, dont le taux d'effort était auparavant bien inférieur à celui des familles modestes.

Cette évolution, présentée lors du dernier conseil municipal de juin, a été adoptée à l'unanimité.



Philippe Bourdajaud

Maire-adjoint chargé des bâtiments, de la vie scolaire, de la jeunesse et du jumelage
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

L'eau, un indicateur fort de mandature municipale

Un sondage récent indique qu'en France, 68 % des particuliers font confiance aux maires pour les protéger contre le changement climatique et les pollutions et 78% placent ainsi la priorité à l'eau pour les investissements publics locaux. Si elle ne s'adapte pas, 88% de la France sera régulièrement sous tension hydrique en matière de prélèvement d'ici 2050 alors que moins de 1% de l'eau usée est réutilisée. Avec pour conséquences de fortes restrictions d'usage. C'est un donc un sujet majeur qui parle au citoyen pour la mandature en cours et celle qui débutera en 2026 au carrefour de la sobriété, santé, pouvoir d'achat, réduction de charges du budget de fonctionnement et implication individuelle. La finalité est de pouvoir viser la totalité des bâtiments publics économes en eau (mousseurs et économiseurs, WC double vitesse, récupération d'eau de pluie, etc.). Il convient de se fixer également un objectif de mandature en matière de réduction de fuites réseau. Enfin, grâce à un appui financier institutionnel tiers, la finalité est de pouvoir recycler les eaux usées traitées pour arroser les espaces verts municipaux et nettoyer les rues pour préserver l'eau potable et maîtriser nos dépenses de charges courantes.



Patrick Grange

Conseiller municipal
Horizons pour Saint Maurice !
saint-maurice@horizons-comites.fr

Il y a un an

Les élections législatives qui ont suivi la dissolution surprise de l'assemblée nationale ont été porteuses d'un double message. Celui d'un refus de la politique austéritaire et néo-libérale menée par le gouvernement en place et celui d'un refus des politiques xénophobes du parti arrivé en tête aux européennes. Ce double refus a porté en tête de ces élections législatives une coalition réunie autour d'un programme de rupture.

Un an après, par un jeu combiné de manœuvres et de reniements, les postures conservatrices et autoritaires occupent l'essentiel des débats et des projets de loi. Elles prolongent, en toujours pire, les mêmes politiques qu'avant.

Les collectivités locales n'échappent pas à cet étouffoir. La loi de finance pour 2025 prévoit une série de mesures impactant les finances locales, dont le dispositif Dilico imposant une forme d'épargne contrainte aux collectivités.

Cette fuite en avant, mortifère pour les biens communs et le vivre ensemble, doit être stoppée.



Jean Loiseau

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES...

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

Réponse du jeu p. 2

O	R	M	N	K	K	T	B	V	N	Y	U	F	C
F	I	U	W	B	P	Q	A	A	E	H	K	J	H
P	Z	C	X	V	L	Q	R	C	G	B	O	S	A
A	H	V	Y	C	A	O	B	A	T	C	C	A	L
L	L	U	P	Q	G	I	E	N	T	B	G	C	E
M	S	P	Q	B	E	D	C	C	G	K	Z	T	U
I	M	S	E	G	H	B	U	E	Y	L	E	C	R
E	H	A	R	P	S	L	E	S	U	O	A	H	X
R	J	R	I	S	O	L	E	I	L	D	H	C	O
S	J	V	S	L	E	Z	L	E	W	V	K	E	E
H	B	U	Y	Y	L	B	A	I	G	N	A	D	E
J	O	M	Y	Y	U	O	F	U	B	U	S	W	J
E	F	O	W	V	T	X	T	M	R	J	O	H	J
E	K	W	B	L	S	X	E	E	L	U	R	B	R

EN BREF

Atelier sur la cybersécurité

C'est très utile et ça se passe à l'espace de coworking situé au 139 rue du Maréchal Leclerc ! Vendredi 18 juillet de 10h à 12h, Kensley Tirvassen, conseiller numérique du Territoire Paris Est Marne&Bois, vous invite à prendre part gratuitement à un nouvel atelier numérique. Sous forme de quiz, il s'agira de tester vos connaissances sur la cybersécurité de manière ludique et interactive.

Inscription gratuite : 06 08 28 75 69

Les collégiens sur la scène du TVO

Début juin, des élèves du collège Edmond Nocard ont eu le privilège de se produire au Théâtre du Val d'Osne. Devant de jeunes spectateurs extrêmement conquis, nos artistes en herbe ont fait le show, faisant la fierté de leurs professeurs et du principal Christophe Duroudier.

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du M^e Leclerc 94410 Saint-Maurice - 0145188210 - www.ville-saint-maurice.com - **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre, Louis Dos Santos (stagiaire) - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour. - **Photographes** : Adobe Stock, Marion Fuzon (Service Communication), J.F. Deroubaix, Cyndie Medeiros. - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal** : À parution. - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

 www.ville-saint-maurice.com
 www.instagram.com/saintmaurice94
 www.facebook.com/VilledeSaintMaurice
 www.linkedin.com/company/ville-de-saint-maurice
 Retrouvez nos vidéos sur You Tube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



PHARMACIES ET URGENCES

13/07

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe à Charenton
01 45 18 40 50

14/07

Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

20/07

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

27/07

Pharmacie des Deux Communes

46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

03/08

Pharmacien Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton
01 43 76 62 32

10/08

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton
01 43 78 78 09

15/08

Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
01 43 68 43 50

17/08

Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
01 43 68 06 61

24/08

Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton
01 43 68 18 32

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HERAMBOURG Alix - ADEM Leïla - REISBERG Elie - MYARA Evan - SUDAN Léo - ALIBERT KALLOT Alma - SITBON Liv - MARAIS DRENO Nesta - MIALON Alice.

DÉCÈS

Monsieur MERLE Pierre - Monsieur LACOSTE Alain - Monsieur BROSSIER Richard - Madame PRUCHE Paulette veuve CONQUI - Madame GONÇALVES Maria Épouse COTRIM JUNIOR - Monsieur ROBERT Nicolas.

MARIAGES

PASQUIER Patrice et WERSUHN Astrid - DAMIEN Cédric et COUPÉ Sophie - KIM Ly et HOUR Chir Fang - ANDRÉ Jérôme et ESPINOZA GAYOSO Juan - SOUSA MOREIRA Carlos et PEREIRA MACHADO SANTOS Fernanda - GOFF Sébastien et PERMALL Pamela - SANCHEZ CASTRO Juan-Felipe et SAAVEDRA PEREZ Yalimar - TEBOUL Mikaël et SAYAC Lyora - COLLIN Pascal et TAKI Prisca.

PACS

MIALON Clément et LÉPINE Marion.

SAINT-MAURICE VILLE FLEURIE